



Waremmé, le 12 mars 2021

Compte rendu de la réunion de CLDR 11 février 2021

Présents :

- Membres de la CLDR : Marie-Paule Chapelle, Roger Cloux, Lucie Daco, Carine Denis, Bernard Englebert, Gilles Fontaine, Arnaud Gérard, Jean-Pierre Houet, Michel Laffut, Caroline Lebeau, Dominique Lejeune, Guy Mailiard, Marie-Christine Mattart, Zénaïde Monti, Christine Ruyters, Morgane Sippet
- Pour le Collège : Aurélie Ochelen
- Pour la Commune : Dominique Lovens (Service Environnement), Justine Tusset (ADL)
- Pour la FRW : Vanessa Sublet, Agent de Développement

Excusés :

- Membres de la CLDR : Léon Dupagne, Myriam Hobe, Julie Leclercq, Alphonse Pongo, Charlotte Rouxhet

Madame la Présidente, l'Echevine Aurélie Ochelen, introduit la réunion, qui au vu des conditions actuelles se déroule en distanciel. La réunion est consacrée à l'approbation du rapport annuel et à l'autoévaluation à mi-parcours du PCDR. Le rapport annuel ainsi que le descriptif des projets à mettre en œuvre se trouvent en annexe du présent compte rendu.

1) Rapport annuel

Un projet de rapport annuel a été envoyé à l'ensemble des membres préalablement à la réunion. Seules les fiches-projets qui ont connu une évolution dans le courant de l'année 2020 sont évoquées.

Projets réalisés

FP 43 Aménagement de la place de la pétanque à Huccorgne

Le projet est désormais réalisé. L'inauguration a eu lieu fin septembre.

Projets en cours

FP 4 Aménagement d'un espace nature didactique au Bois communal de Moulu à Huccorgne
Ce projet, bien qu'en cours depuis longtemps, devrait voir le jour en 2021.

En effet, en 2020, des visites de terrain ont eu lieu avec le Parc naturel et le Service Environnement, les panneaux didactiques sont en cours de fabrication et le matériel nécessaire a été commandé.

FP 17 Rénovation d'un bâtiment désaffecté en logements publics

La réhabilitation du bâtiment devrait être finalisée au premier semestre 2021.

FP 35 + 42 Aménagement d'infrastructures collectives et conviviales rue Charles Bormans à Bas-Oha : Phase 1 : Aménagement de l'espace libre pour événements, parking, plaine de jeux et terrain de sports

Une réflexion est menée au sein de l'Administration communale pour voir comment aménager cet espace avec les différentes zones d'affectations : plantation, parking et aire de jeux.

FP 15 Création d'un espace de rencontre et de convivialité et d'un parc didactique autour des énergies renouvelables sur le site de l'ancien terrain de football de la sucrerie

Cette fiche-projet a connu une bonne avancée en 2020, car lors de la réunion du comité d'accompagnement début décembre avec les pouvoirs subsidiaires, les Directions des Espaces Verts et du Développement Rural ont souligné la qualité de l'avant-projet.

FP 21 Création et réalisation d'un Plan Communal Piéton

FP 30 Création d'un Groupement d'Entrepreneurs

Les rencontres prévues ont été annulées à cause de la situation sanitaire.

2) Autoévaluation à mi-parcours du PCDR

Le PCDR de Wanze a été approuvé par le Gouvernement Wallon le 17 juin 2015 pour une validité de 10 ans. Ce rapport annuel est le cinquième, l'occasion de faire le point sur les projets réalisés et ceux à venir.

Le PCDR contient 7 projets en Lot 0, 11 projets en Lot 1, 18 projets en Lot 2, et 18 projets en Lot 3. La mise en œuvre des projets a suivi cette logique de planification dans le temps. A ce jour, 10 projets ont été réalisés, 6 sont en cours, 4 sont prévus pour 2021, 32 sont en attente et 2 ont été abandonnés.

Dans la rédaction des fiches-projets, le niveau de précision diminue en fonction du lot, ainsi les fiches-projets du Lot 3 se limitent à une description d'un A4, alors que les fiches-projets du Lot 1 sont très précises pour pouvoir mettre en œuvre le projet dans les plus brefs délais. Ainsi, afin de mener à bien les projets issus des Lots 2 et 3, il faudra un temps de réflexion préalable.

Pour chaque enjeu, l'ensemble des projets est passé en revue selon leur catégorie (réalisé, en cours, en attente ou abandonné). Il est ensuite demandé aux participants de dire si l'enjeu a été pris en compte ces 5 dernières années par l'ODR et pourquoi. Voici le résultat des réflexions :

- Cohésion sociale :

Cet enjeu a bien été pris en compte, grâce entre autres à l'aménagement d'espaces publics de convivialité. 3 projets sont prévus en 2021 : *FP 35 + 42 : Phase 3 : Aménagement de l'espace de jeux et de sports rue fond du Ry et des accès ; FP 50 Création de jardins partagés et la FP 14 Collaboration aux actions de valorisation du patrimoine méconnu et reconnu.*

Il reste 3 projets à mener qui demandent une implication citoyenne (*47 Maison de la mémoire, 48 Création d'une Maison de la Citoyenneté, 51 GT autour des indicateurs de bien-être*), le

projet 36+53 de *Maison de la Santé* nécessite un accord entre les médecins et le projet 46 de *Réaménagement de l'espace récréatif à côté de la salle Delbrouck* doit être revue selon les besoins actuels.

- Logement et Mobilité :

Ces deux enjeux ont été pris en compte mais une réflexion est nécessaire pour les projets restants car ce sont deux enjeux dont le contexte et les paramètres évoluent plus vite que le rythme de la PCDR.

Les fiches-projets 16 et 23 (*Construction d'un éco-quartier et organisation des déplacements motorisés*) dépendent de porteurs de projet extérieurs à la commune, 2 projets sont coûteux (17b *Rénovation de bâtiments en logement* et 26 *Création d'un City Wanze*), et 2 autres dépendent de l'implication citoyenne (25 *Développement du covoiturage* et 28 *Sensibilisation aux véhicules propres*). La mise en place d'une *plate-forme de sensibilisation à l'habitat durable (FP 19)* est prévue pour 2021, pour aider les propriétaires à rénover leur logement. La *Création d'une Maison de l'habitat durable (FP 18)* pose question quant à sa durabilité et la possibilité de la combiner avec un autre projet.

- Aménagement du territoire :

Cet enjeu n'a pas vraiment été pris en compte car peu de projets ont pu être mis en œuvre et beaucoup doivent encore l'être.

Les projets 1 et 10 (*PCDN et Création d'un pôle de production énergétique citoyenne durable*) demandent une implication citoyenne.

Différents projets d'aménagements nécessitent des accords préalables dus notamment aux propriétés privées des zones concernées (5 *Aménagement d'un espace vert de détente en face de l'ancien moulin rue Delhalle* et 8 *Création d'un cheminement le long de la Mehaigne entre Moha et Wanze*) ; trois d'entre eux sont également coûteux (6 *Aménagement d'un espace de détente d'intérêt écologique à la grande prairie*, 7 *Aménagement d'un espace nature et de repos derrière la rue Bolly* et 44 *Aménagement d'un espace de détente et de convivialité de part et d'autre de la Mehaigne à Moha*). Concernant ce dernier projet, une partie de la zone concernée est la propriété de la SNCB et Carmeuse souhaite conserver la possibilité d'utiliser le rail. Pour le projet 5, une butte anti-inondation est en cours de construction.

Le projet 41 *Création d'un centre de recherche autour des potentiels énergétiques* semble irréalisable. Le projet 9 *d'Aménagement d'un parcours didactique au fil de la pierre* est en attente d'un porteur et le projet 13 *Aménagement d'effet de portes* peut être réalisé en concertation avec le Parc naturel.

- Economie :

Cet enjeu n'a pas été pris en compte dans le cadre de l'ODR car de nombreux projets sont déjà menés par l'ADL qui est très dynamique (cf. entre autres l'action #Wanzelocal pour soutenir le commerce local, la confection de panier de produits locaux en collaboration avec le Château féodal fin d'année ainsi qu'une vitrine des créateurs).

Une mise en œuvre supra communale des projets semble parfois plus adaptée que le niveau communal, c'est le cas pour le projet 37 *Création d'une entreprise d'économie sociale dans la restauration collective avec restauration sur place et distribution des repas*.

Plusieurs projets manquent de porteurs (FP 39 *Développement de produits touristiques valorisant le patrimoine industriel et les activités liées*, FP 34 *Développement d'atelier artistique à partir d'objet de récupération*, FP 31 *Création d'un centre d'entreprises et d'un espace de coworking sur le site de l'ancien terrain de football de la sucrerie*).

Pour d'autres projets, les besoins actuels doivent être sondés : vu la présence de coopératives aux alentours, la pertinence de la mise en place d'un GAC se pose (FP 38) ; vu l'agrandissement de la MCAE, la *Création d'une crèche d'entreprise* (FP 32) est-elle pertinente ?

Un Schéma Communal de Développement Commercial est en cours, les résultats diront si les projets de *Création d'un atelier rural* (FP 33) et d'*Aide et encouragement à l'installation de commerces de proximité* (FP 35b) sont nécessaires au territoire.

La *Création d'un pôle d'agriculture citoyenne durable* (FP 11) nécessite une implication citoyenne et enfin, la *Coordination du développement touristique autour du château féodal* (FP 40) peut être envisagée conjointement à la FP 44.

Vote des projets à mener les 5 prochaines années

Aurélien Ochelen rappelle qu'il n'y aura pas de nouveaux projets d'envergure d'ici 2024 vu les grands chantiers en cours dans la commune (le projet d'espace de convivialité sur le terrain de la RT, la Maison de la Police, l'école de Vinalmont...).

Chacun est invité à choisir 5 projets à mener pour les 5 années à venir, voici les résultats :

- FP 44 (lot 2) : Aménagement d'un espace de détente et de convivialité de part et d'autre de la Mehaigne à Moha (9 votes)
- FP 26 (lot 3) : Création d'un circuit de transport en commun City Wanze (8 votes)
- FP 17 tris (lot 3) : Réaffectation - rénovation de bâtiments existants en logement (7 votes)
- FP 35 bis (lot 3) : Aide et encouragement à l'installation de commerces de proximité (7 votes)
- FP 8 (lot 3) : Création d'un cheminement le long de la Mehaigne entre Moha et Wanze (7 votes)
- FP 36 + 53 (lot 2) : Création d'une Maison de la Santé et renforcement des services d'aides à domiciles existants (6 votes)
- FP 40 (lot 2) : Coordination du développement touristique autour du château féodal (5 votes)
- FP 11 (lot 3) : Création d'un pôle d'agriculture citoyenne durable (5 votes)
- FP 13 (lot 1) : Aménagement d'effet de portes aux entrées de la commune et des villages et hameaux, information aux centres de villages (4 votes)

Fiche-projet ayant reçu 2 plébiscites : 39, 25, 9, 7, 6

Fiche-projet ayant reçu 1 plébiscite : 48, 28, 18, 31, 32, 37, 38, 1, 41, 34, 5

Ces résultats permettent de dégager des premières tendances. Ils seront analysés lors de prochaines réunions de CLDR.

Fonctionnement de la CLDR

Qu'est-ce qui fonctionne bien et devrait être poursuivi ?

- Maintenir le groupe Wanze demain et le cas échéant le développer (+ 6 votes)
- L'écoute de la CLDR, le plaisir d'avoir son mot à dire, l'interaction, poursuivre les projets et ne pas baisser les bras. « Bravo à nous les citoyens actifs » (+ 5 votes)
- Animation et coordination de la CLDR; soutien du collège et de l'administration (+ 4 votes)
- Le point périodique (la plénière donne les priorités) - en fait l'obligation de 4 réunions par an - est bien mené avec efficacité (+ 2 votes)
- Les projets avancent. Relancer le groupe et le redynamiser

Qu'est-ce qui fonctionne moins bien et devrait être amélioré?

- Se voir plus souvent et travailler en sous-groupe (+ 5 votes)
- Importance de re-faire un état des lieux des projets, les réexaminer en fonction de l'évolution et travailler en sous-groupes thématiques (+ 4 votes)
- L'association aux phases d'élaboration n'est pas évidente si on s'en tient aux 4 réunions plénières par an (+ 2 votes)
- Trouver un moyen de remobiliser les membres que le covid a mis en veilleuse

3) Divers

La conférence autour du glanage « Retour aux fourches », projet mené par le GAL Burdinale Mehaigne aura lieu le 16 février, l'inscription est toujours possible. (NDLR : La conférence est disponible via le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=7OlrjMVZwlc&t=3029s>).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Vanessa Sublet

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous
au n° 019/58 93 23 ou par courriel : v.sublet@frw.be*